

République Française

Département : CHARENTE

Arrondissement : Angoulême

SAINT SEVERIN - Commune

Procès verbal

Le mercredi 1er juillet 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 25 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick GALLÈS.

Secrétaire de la séance : Madame Josiane PLANET

Présents : Monsieur Patrick GALLÈS, Monsieur Sébastien DÉPAGE, Madame Karine FOURRÉ-GALLURET, Monsieur Bruno MERCIER, Monsieur Patrick BENOIT, Monsieur Serge BAGOUET, Monsieur Teddy GENDRON, Madame Anne-Marie SIMONET, Madame Josiane PLANET, Monsieur Jean-Michel DARÉS, Madame Sophie MARTIN, Madame Sylvette SIMONET, Madame Sarah BEATON, Madame Julie RIBIER

Représentés : Monsieur Jean-Christophe MALVAUD représenté par Monsieur Patrick GALLÈS

Absents et excusés :

Ordre du jour :

Validation du procès-verbal du 06/05/2026

Délibérations à prendre :

- Attribution subvention Société Chasse
- Cheminement doux entrée de bourg RD17 : choix des entreprises pour les travaux

Informations diverses :

- Inscriptions aux commissions thématiques CCLTD
- Rapport de visite avec assistance de la station d'épuration
- Document de valorisation financière et fiscale 2025
- Achat mobilier pour l'école : participation financière de la commune

Questions diverses

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION DU 05 Juin 2026

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil Municipal valide le procès-verbal de réunion de conseil du 5 Juin 2026

Délibérations du conseil :

TRAVAUX CHEMINEMENT DOUX ENTRÉE DE BOURG - RD17 : CHOIX ENTREPRISE (N° 01072026_059)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il avait été décidé la création d'un cheminement doux entre le centre bourg et le cimetière, sur la RD 17, afin de sécuriser l'accès aux piétons

Il a été procédé à une consultation simplifiée

3 entreprises ont remis les offres suivantes :

ENTREPRISES	MONTANT HT	MONTANT TTC
EIFFAGE	29 815.50	35 778.60
SCOTPA	31 497.20	37 796.64
RENOVATION LAGUILLON	32 539.96	39 047.95

L'analyse et la vérification des offres ont été effectuées par le bureau d'étude BETG- 16140 AIGRE, chargé d'une mission de maîtrise d'œuvre et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Au regard de l'analyse réalisée, Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise EIFFAGE.

Après vérification et avis de l'ensemble du Conseil Municipal, il est décidé de retenir l'offre de l'entreprise EIFFAGE pour un montant HT de 29 815.50 €, soit TTC 35 778.60 €.

SUBVENTION COMMUNALE SOCIÉTÉ DE CHASSE (N° 01072026 058)

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions sur le plan financier par l'attribution de subventions.

Il donne lecture de la demande faite par la société de chasse de Saint-Séverin.

Après en avoir délibéré, et considérant l'intérêt de cette association, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés est favorable à une participation communale pour un montant de 500.00 euros.

Les crédits sont inscrits au compte 65748.

Discussion : Pour la demande complémentaire pour aider au financement d'étagères, celle-ci sera étudiée quand des factures seront présentées

INFORMATIONS DIVERSES

- **Inscriptions aux commissions thématiques CCLTD :**

La communauté de communes demande aux élus qui le désirent de s'inscrire sur les commissions thématiques.

Les inscriptions sont les suivantes :

Commission RH : Patrick Gallès, Karine Fourré-Galluret

Commission développement durable : Julie RIBIER

Commission scolaire : Patrick Gallès, Karine Fourré-Galluret

Commission santé : Anne-Marie Simonet

- Rapport de visite station d'épuration

Conclusions : Les tests effectués en sortie de station montrent que le rejet est de bonne qualité pour le traitement de la pollution carbonée.

La couverture du deuxième décanteur doit prochainement être remplacée.

L'absence de fonctionnement des bâchées limite le traitement de la pollution car les eaux usées se concentrent et s'écoulent au même endroit créant localement une surcharge organique et un déficit d'oxygène. L'alimentation par bâchée permet de répartir la pollution sur l'ensemble du filtre.

Les roseaux sont bien développés sur l'ensemble des bassins.

Il faut surveiller le fonctionnement de la chasse et changer les bras du mécanisme si nécessaire

- Document de valorisation financière et fiscale 2025

Monsieur le Maire présente le document de valorisation financière et fiscale 2025 remis par le service de gestion comptable de Barbezieux -Saint-Hilaire.

Les principaux constats pour 2025 montrent une situation financière saine.

Analyse des ratios suivant repères fournis par le SGC de Barbezieux :

- Taux d'épargne 28.77 % : $\geq 15 \%$: très bon niveau avec une forte capacité d'investissement et une situation financière solide

- Coefficient d'autofinancement courant 0.75 : ≤ 0.80 : situation saine, la commune dégage une capacité d'autofinancement satisfaisante

- Ratio d'endettement (encours/produits réels de fonctionnement) 0.19 : ≤ 1 an satisfaisant, faible endettement

- Capacité de désendettement (encours/CAF Brute) 0.67 : ≤ 9 ans Endettement maîtrisé, bonne capacité à investir, bonne résilience financière

- Fonds de roulement en jours de charges réelles 366.56 : C'est la réserve financière de sécurité de la commune. Il représente la ressource disponible et stable dont dispose la commune pour faire face à ses dépenses et à ses décalages de trésorerie, c'est-à-dire ce qui reste des ressources stables après financement des investissements.

- Achat mobilier pour l'école : Participation financière de la commune : N'ayant pas assez d'information, ce point est reporté à l'ordre du jour de la réunion de conseil de Septembre.

- Points sur les travaux des ponts :

Le démarrage des interventions est prévu le 1^{er} Septembre 2026.

Charente Nature a réalisé une visite de site et propose ses services pour réaliser les prestations de sauvegarde des chiroptères « pipistrelles » susceptible d'avoir niché dans les fissures en voûte du pont sur La Lizonne. Un devis va être demandé à Charente Nature.

La fédération de pêche de Charente réalisera des pêches de sauvegarde le 1^{er} Septembre pour le Canal de l'Epine et le 14 septembre pour la Lizonne.

- **Rapport d'activité 2025 du Syndicat d'Eau Potable du Sud Charente :**

Le rapport d'activité 2025 a été remis aux conseillers municipaux qui en ont pris connaissance.

QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs dysfonctionnements nous ont été signalés à la salle des fêtes :

Douchette cuisine en panne

Chambre froide qui monte à 18

Chasse d'eau qui ne fonctionne

Il nous est rapporté qu'une administrée souhaitait des containers collectifs place du marché

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Monsieur Patrick GALLÈS

Président de séance

Madame Josiane PLANET

Secrétaire de séance